

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl
tenue le 13 janvier 2018 à Bruxelles

Présents : MM. Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Daniel Halleux, Cédric Sohet, Renaud Barreau, Kim Le Quang, Arnaud D'hajjère, Briec Wathelet et Laurent Wéry

Invité : Mme. Aurore Gillet

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.

Le procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2017 est approuvé sans remarques.

2. Répartition des fonctions dans le conseil.

M. van Melsen reçoit la charge de président et responsable des relations publiques.

M. Rauta celle de vice-président et responsable du pion f.

M. Piacentini celle de trésorier.

M. D'hajjère celle de secrétaire.

M. Wéry celle de délégué jeunesse et responsable page facebook.

M. Sohet celle de délégué à l'arbitrage.

M. Barreau celle de directeur des tournois.

M. Halleux celle de responsable de l'immatriculation des joueurs et du site internet.

M. Le Quang celle de responsable des relations publiques adjoint.

M. Wathelet celle de consultant à la rédaction des textes.

3. Calendrier des réunions de la FEFB.

Le calendrier des réunions pour l'année 2018 est établi comme suit :

Réunion du conseil d'administration les 24 mars, 9 juin, 29 septembre et 10 novembre.

Assemblée Générale le 10 novembre.

Point supplémentaire : Sanctions et mesures d'ordre.

Proposition d'ajout au R.O.I. d'un article 17 bis : « Sanctions et mesures d'ordre ».

La proposition est acceptée à l'unanimité.

La suspension d'un joueur a été votée à l'unanimité.

4. Nouvel annonceur pour le pion f.

Rappel des annonceurs existants par M. Rauta et annonce d'un nouveau partenariat pour un an avec une société belge.

5. Tournois jeunesse de la FEFB.

Rappel par M. Wéry du calendrier des tournois jeunesse pour l'année 2018 ainsi que des attentes et espérances liées à ces activités.

Remarque de M. Piacentini : rappeler aux écoles présentes aux tournois inter-écoles de communiquer leur numéro de compte pour l'envoi des subsides auxquels elles ont droit.

6. Tournois ordinaires de la FEFB.

M. Barreau rappelle les événements à venir et attire l'attention sur la bonne santé des intercircles malgré l'avance de la première ronde au mois de janvier.

Crainte concernant les individuels de la FEFB : le Hainaut Chess Club n'est plus certain d'organiser l'évènement, la date butoir pour la décision finale est fixée au 12 février. M. Barreau a reçu une proposition de M. Deneyer pour organiser le tournoi en son nom, et éventuellement en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, si le HCC ne peut s'en charger.

Le vote sur la permission à un individu d'organiser cette compétition est de 3 votes pour, 3 votes contre et 4 abstention. La décision finale est laissée au directeur des tournois.

La proposition d'organiser cette compétition en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles est rejetée avec 6 votes contre, 1 vote pour et 3 abstentions.

M. van Melsen demande des précisions sur la désignation des arbitres lors des compétitions de la FEFB. Il est rappelé que tout arbitre souhaitant arbitrer un tournoi de la FEFB doit prendre contact directement avec M. Barreau.

7. Etat de la trésorerie.

M. Claudio rappelle l'état des comptes de La FEFB, attirant l'attention sur la somme importante actuellement en banque suite au versement des subsides pour les chargés de missions et aux paiements des cotisations.

Rappel est fait de s'occuper des changements à opérer au niveau du Moniteur belge.

Proposition d'achat de clés USB par la fédération : rejeté à l'unanimité.

Point supplémentaire : Reconnaissance par la fédération des formations de moniteurs de M. Bielik réalisées en dehors du cadre de la FEFB.

Proposition est faite par M. Wéry d'ajouter un niveau « animateur ». Dans ce cas, une mention de la FEFB devra être faite dans ces formations.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Proposition de modification du règlement inter-écoles

Un vote est effectué sur l'obligation d'organiser une finale régionale par la FEFB : adopté avec 6 votes pour, 2 votes contre et 2 abstentions.

Vote pour que cette finale soit obligatoirement organisée en partenariat avec une école :

Adopté à la majorité.

Décision sur le nouveau règlement reportée à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Départ de MM. Halleux et Barreau à 17h05

9. Proposition de modification du règlement JEF.

Adoptée à l'unanimité.

10. Proposition d'une conférence débat sur notre reconnaissance.

Explications de M. Wathelet sur le contexte, les enjeux et les actions à prévoir liés à cette proposition sur le court, le moyen et le long terme.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Départ de M. Wéry à 17h15

11. Remarques, questions et/ou propositions sur les rapports des responsables

Remarque de M. Rauta : droit de réponse demandé par M. François Godart au sujet d'un article paru dans le pion f de décembre 2017.

Cette séance a débuté à 14h10 et s'est achevée à 17h20.